

# YAMAHA MUSIC SCHOOL

et

## CLAVITHÈQUE

Rue A. Brillat Savarin - Zone Expo-Sud - 45100 ORLEANS

tél. Ecole de musique 02 38 560 282 / tél. Magasin 02 38 560 550

e-mail : école, [ecole@clavitheque.fr](mailto:ecole@clavitheque.fr) / magasin, [clavitheque@clavitheque.fr](mailto:clavitheque@clavitheque.fr)

### Tarifs Année Musicale 2020 – 2021

Du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021

(calculés sur une base annuelle de 30 cours)

Frais d'inscription (uniques et définitifs)

25 €

#### FORFAIT MENSUEL :

##### JMC (enfants 4-5 ans)

1 Elève	62 € x 9 mensualités
2 Élèves de la même famille	58 € x 9 mensualités
3 Élèves de la même famille	56 € x 9 mensualités

##### Claviers, Piano, Batterie

1 Elève	66 € x 9 mensualités
2 Elèves de la même famille	62 € x 9 mensualités
3 Elèves de la même famille	60 € x 9 mensualités
Cours particulier (1/2 heure) forfait trimestriel	88 € x 9 mensualités
Cours particulier - 2 élèves de la même famille	82 € x 9 mensualités
Cours particulier - 3 élèves de la même famille	80 € x 9 mensualités

##### Chant, Saxo, Clarinette, Flûte traversière, Trompette, Violon, Guitare classique, folk, électrique et basse

1 Elève	60 € x 9 mensualités
2 Elèves de la même famille	56 € x 9 mensualités
3 Elèves de la même famille	54 € x 9 mensualités
Cours particulier (1/2 heure) forfait trimestriel	88 € x 9 mensualités
Cours particulier - 2 élèves de la même famille	82 € x 9 mensualités
Cours particulier - 3 élèves de la même famille	80 € x 9 mensualités

##### Guitare classique, enfants de 7 à 9 ans ; cours d'une demi-heure

Par élève	42 € x 9 mensualités
-----------	----------------------

**Assiduité : Aucune absence ne donne lieu à un remboursement.**

Par chèques : Nous demandons l'intégralité des chèques à l'inscription Ils seront remis en banque entre le 5 et le 10 de chaque mois.

Par virement automatique également chaque début de mois.

Par chèques vacances

**Inscription en cours de mois calculée sur base de 20 € en ensemble et 25 € en particulier**

# **CONDITIONS GENERALES DE L'ECOLE**

## **1 – DEROULEMENT DES COURS**

Les cours ont lieu à raison d'une séance par semaine, **à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires.**

Nous vous garantissons 30 cours, d'octobre 2020 à juin 2021.

Pour les cours collectifs, les élèves sont répartis par âge et par niveau.

*Pour information, la semaine avant le concert est consacrée aux répétitions. Les professeurs se donnent le droit de ne pas assurer les cours pendant cette semaine là.*

## **2 – TARIF ET CONDITIONS DE PAIEMENT**

**Frais d'inscription :** Ils sont fixes et payables au moment de l'inscription, quelle qu'en soit la date.

**C'est un engagement à l'année.**

**Nous demandons l'intégralité des chèques à l'inscription.**

### **3 modes de paiement :**

Par chèques : ils seront remis en banque entre le 5 et le 10 de chaque mois.

Par virement automatique

Par chèques vacances.

Les élèves doivent opérer leur règlement au secrétariat de l'école. En cas d'absence, les chèques seront à donner au professeur.

Votre engagement est annuel, toutefois, dans le cas d'un abandon uniquement pour une cause valable (Maladie, Déménagement,...), l'école s'engage à restituer les chèques non déposés.

Lorsque l'élève souhaite arrêter les cours auxquels il est inscrit, il est prié d'en informer l'accueil de l'école ou le professeur.

L'élève sortant ne pourra prétendre à quelque remboursement que ce soit.

**Réduction pour les familles :** L'inscription d'au moins deux membres d'une famille (père, mère, frère, sœur), permet de bénéficier d'une réduction sur le tarif des cours.

### **Matériel pédagogique :**

Le matériel pédagogique nécessaire pour le suivi des cours est à la charge de l'élève.

### **Répétitions individuelles :**

En fonction de la disponibilité des salles de cours, les élèves peuvent utiliser les instruments de l'école.

## **3 – ASSIDUITE**

**L'élève est tenu de respecter les jours et horaires des cours auxquels il est inscrit.**

**En cas d'absence, il doit, au préalable en avvertir son professeur ou le secrétariat de l'école.**

**Aucune absence ne donne lieu à un remboursement.**

## **4 – CONCERT DE FIN D'ANNEE**

Chaque année, au mois de juin/juillet, un concert « de fin d'année » est organisé. Chaque élève bénéficie d'une place gratuite pour ce concert. Le prix des places pour les accompagnants est fixé par l'école.

Ce prix est déterminé en fonction des différentes charges inhérentes à l'organisation de ce concert.

## **5. - DROIT à L'IMAGE :**

J'autorise Yamaha Music School et Clavithèque à se servir de mon image ou de celle de mon enfant pour le site internet de l'école, les réseaux sociaux et le DVD réalisé à l'issue du concert de fin d'année.

## **6. - POLITIQUE de PROTECTION des DONNEES (RGPD) :**

J'autorise Yamaha Music School et Clavithèque à conserver mes données personnelles (Fiche d'inscription).

De son côté, CLAVITHEQUE, s'engage à sécuriser mes informations, ne les utiliser que pour des raisons d'informations et à supprimer mes données à la fin de mon cursus dans l'école.